



LES CONDITIONS D'HÉBERGEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ

UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES PATIENTS RENCONTRÉS
PAR MÉDECINS DU MONDE EN ÎLE-DE-FRANCE



**LES CONDITIONS
D'HÉBERGEMENT DES
PERSONNES EN SITUATION
DE GRANDE PRÉCARITÉ**
UNE ENQUÊTE AUPRÈS
DES PATIENTS RENCONTRÉS
PAR MÉDECINS DU MONDE
EN ÎLE-DE-FRANCE

- MÉDECINS DU MONDE -

MARS 2016



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ _____	3	L'ALTERNATIVE À L'HÉBERGEMENT D'URGENCE : DES LIEUX DE VIE IMPROVISÉS SOURCES DE NUISANCES _____	16
INTRODUCTION _____	5	La vie à la rue ou comment vivre dans l'insécurité permanente ? _____	16
LA CRISE DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET DU LOGEMENT EN FRANCE _____	6	Un recours aux réseaux de solidarité fréquent _____	17
Un dispositif sous la responsabilité de l'État _____	6	Des solutions toujours temporaires, génératrices d'anxiété _____	17
Un nombre de places toujours insuffisant, face à des besoins en constante augmentation _____	6	Des conditions de vie qui s'accompagnent de contreparties parfois abusives _____	19
L'ENQUÊTE MENÉE DANS LES CASO DE PARIS ET SAINT-DENIS _____	8	La vie chez des tiers ou en squat ou comment vivre dans la promiscuité et l'insalubrité ? _____	20
Objectifs et méthode _____	8		
Profils des personnes rencontrées _____	8	SENTIMENT D'INSÉCURITÉ ET EXPOSITIONS AUX VIOLENCES _____	22
LE RECOURS AU 115 _____	11	LE MAL LOGEMENT : QUELLES CONSÉQUENCES SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DES PERSONNES ? _____	24
Une méconnaissance ou une absence de sollicitation du dispositif _____	11	CONCLUSION _____	26
Un fort découragement des personnes pouvant relever du 115 _____	12		
Un dispositif toujours difficile à joindre _____	13		
Des conditions de mise à l'abri au 115 particulièrement ingrates _____	14		

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les équipes des centres d'accueil, de soins et d'orientation (Caso) de Paris et Saint-Denis pour leur investissement dans cette étude, ainsi que toutes les personnes bénéficiaires de ces missions qui ont bien voulu participer à l'enquête. Nous remercions également l'équipe de l'Observatoire des missions France pour son appui dans la conception de l'enquête et en particulier Anne Tomasino et Cécile Gaboret pour leur aide dans la conception des outils de saisie.

ENQUÊTEURS

Louis Barda, Jeanne Debono, Brice Guillaume, Viviane Jegou, Pauline Pitou, Anna Pouzac, Delphine Proeres, Marie Rateau, Jermain Roqueplan, Patricia Vienat.

SAISIE

Claudine Guillaume, Nari Ranarison

RÉDACTION

Louis Barda, Marielle Chappuis, Nathalie Godard, Yannick Le Bihan, Valérie Pardessus, Mathieu Quinette.

RÉSUMÉ

La France connaît aujourd'hui une grave crise de l'hébergement d'urgence et du logement. Pour les personnes sans domicile fixe, le seul recours disponible est celui de l'appel au 115. Or ce dispositif est totalement saturé, notamment en Ile-de-France, où pourtant 80 000 personnes sont hébergées par l'État chaque soir mais où le nombre de demandes est en augmentation exponentielle et alarmante depuis plusieurs années.

Ce rapport présente les résultats d'une enquête menée dans les centres d'accueil, de soins et d'orientation (Caso) de Médecins du Monde en Île-de-France (Paris et Saint-Denis) auprès de 192 patients identifiés comme vulnérables et sans solution fixe d'hébergement. Il permet de mettre en lumière les très difficiles démarches entreprises par ces personnes pour trouver une solution notamment auprès du 115, et leurs conditions de vie dans des lieux improvisés pour pallier l'absence de prise en charge, aggravant leur précarité et mettant en danger leur santé.

Le 115 ne représente pas une solution effective d'hébergement pour plus de 80 % des personnes interrogées.

Cette étude met ainsi en lumière les difficultés d'une frange de la population qui présente les critères de prise en charge par les dispositifs d'hébergement d'urgence mais qui en reste **invisible ou particulièrement éloignées** pour différentes raisons.

Plus de 4 personnes sur 10 ayant déjà sollicité le 115 n'y font plus appel. **Découragées** par les difficultés pour joindre le dispositif, le manque de place ou encore les mauvaises expériences, les personnes finissent souvent par renoncer. Yaya, 49 ans confie : *« J'ai essayé pendant plus de 2 mois d'appeler le 115 mais je ne le fais plus, je suis découragé ».*

Les personnes qui persévèrent et continuent d'appeler le 115 (56,6 % de l'échantillon) se heurtent aux difficultés répétées pour joindre le service et à un taux de prise en charge qui reste très faible (**39 % seulement d'entre elles ont pu être hébergées lors de leur dernier appel**) en particulier en raison de l'absence de place disponible (justification donnée au demandeur pour 51,4 % des refus).

Au total, seules 17,7 % des personnes interrogées ont été mises à l'abri au moins une fois par le 115 au cours de leur vie « à la rue », alors même que toutes combinaient précarité, absence de domicile fixe et vulnérabilité. Elles étaient 10,9 % hébergées par le 115 au moment de l'enquête.

Les personnes hébergées par le 115, en dortoir ou à l'hôtel, font part de la grande instabilité de cette prise en charge, qui n'a concerné **qu'une seule nuit pour la majorité des personnes**. Florent, 31 ans, décrit cette situation fragile : *« Chaque matin on se retrouve dehors et il faut rappeler pour avoir une place le soir. J'appelle tous les jours, ça sonne, ça sonne, des heures... Quelqu'un finit par décrocher mais il faut attendre 40 minutes ou une heure. Et quand c'est plein, on doit rappeler à 21 heures pour voir et sinon on dort dans la rue. »* Les conditions d'hébergement proposées par le 115 sont particulièrement **mauvaises et inappropriées** : 64,7 % des personnes hébergées font état d'insalubrité ; 33,3 % se sont plaints de nuisances ; seules 52,9 % se sont senties en sécurité et 22,2 % ont été exposées à des violences. Les nuitées hôtelières sont particulièrement inadaptées pour les familles qui ne peuvent notamment se faire à manger.

La méconnaissance, la non prise en charge ou le renoncement au 115 amènent les personnes à se débrouiller par elles-mêmes pour essayer de se mettre à l'abri : 37,4 % des personnes rencontrées au cours de l'enquête vivent à la rue, 34,7 % sont hébergées **chez un tiers** et 15,1 % des vivent **en squat ou sur un terrain sans droit**.

Quel que soit le type d'hébergement, les solutions restent temporaires : 62 % des personnes interrogées ont connu plus de 3 lieux de vie dans les 12 mois précédant l'enquête. Les personnes qui vivent à la rue peuvent changer de lieu quasiment chaque nuit. Elles sont en perpétuelle quête d'une solution ; 95,5 % des personnes hébergées chez des tiers ou en squat n'ont qu'une solution de court terme, et qui s'accompagne souvent de contreparties (loyer pour 21,7 %, rétribution en nature pour 26,2 %). Rodrigue, 33 ans, résume la fragilité de cette situation : *« Depuis 3 mois que je suis là, je n'ai pas de coin fixe. J'ai dû dormir 3 nuits dehors, mais la plupart du temps je suis chez des gens qui me prennent généralement pour une nuit ou deux et puis qui me rejettent. Comme je*

ne connais personne, je fais un peu du 'porte à porte' comme ça, avec le bouche à oreille je rencontre des gens qui peuvent m'aider un peu. Là, ça fait 3 jours que je suis chez quelqu'un rencontré dans la rue à qui j'avais expliqué mon problème. Il m'a dit que je pouvais rester une semaine maximum ».

Les conditions de vie sont souvent déplorables, dans des lieux qui mettent en danger la santé des personnes (absence de matelas et de couvertures, insalubrité, sur-occupation, absence de liberté d'accès au logement,...). L'absence de logement et l'habitat indigne ont un impact reconnu sur la santé et peuvent être un facteur aggravant de pathologies. Mathurin, 35 ans, qui dort sur des cartons, dans une pièce sans fenêtres avec 7 autres personnes l'illustre bien : *« On dort dans de mauvaises conditions, on est exposé à des maladies, il n'y a pas d'eau potable, pas de chauffage... Il y a des gens qui se négligent, qui n'ont pas des conditions d'hygiène appropriée, ils ne vont pas dans les douches publiques. Les nuits sont longues, il fait trop froid. Je dors 10 minutes, parfois plus. »* Les personnes vivant dans ces conditions précaires sont également exposées à divers types de violences et vivent dans un sentiment d'insécurité important : 86,2 % des personnes vivant à la rue font part de ce sentiment d'insécurité et 48,4 % ont été victimes de violences. Ces situations constituent de facto une mise en danger supplémentaire pour des personnes présentant déjà une vulnérabilité importante.

Cette étude présente ainsi des illustrations concrètes et humaines de l'échec de la prise en charge des personnes en situation de grande vulnérabilité. Elle rapporte les difficultés rencontrées par un **public « invisible »** et illustre des situations liées à la méconnaissance des droits, au renoncement à ces droits et à leur non-respect.

L'absence de solutions pour héberger durablement ces personnes fragiles aggrave leur précarité, les maintient dans l'errance et dans une logique de survie au quotidien et les expose à des violences et à une mise en danger de leur santé.

Les droits au logement et à l'accueil inconditionnel, quelle que soit la situation administrative des personnes, doivent être respectés en mobilisant les préfets, les collectivités territoriales, les bailleurs et les associations pour trouver des alternatives sur les territoires.

INTRODUCTION

Aujourd'hui, selon la définition adoptée, on compte entre 5 et 8,5 millions de pauvres en France, soit 8 à 14 % de la population totale¹. Depuis 2008, la pauvreté a fortement augmenté, du fait des difficultés économiques liées à la crise financière et touche de plus en plus les couches moyennes de la société.

Dans le contexte actuel de crise de l'hébergement d'urgence et plus généralement du logement, ce sont 3,8 millions de personnes qui sont non ou très mal-logées aujourd'hui en France selon les chiffres de la fondation Abbé Pierre². Près de 900 000 personnes n'ont pas de domicile personnel, dont plus de 600 000 sont hébergées de façon contrainte chez des tiers et plus de 140 000 personnes sans domicile fixe². Selon l'Insee, le nombre de personnes sans domicile a augmenté d'environ 50 % entre 2001 et 2012³.

Parmi les personnes en situation de mal logement, certains vivent à la rue ou dans des bidonvilles, d'autres vivent dans des logements insalubres, dans des squats..., sans eau ni chauffage et/ou sont menacés d'expulsion. Ils subissent des conditions de vie qui ont des répercussions indéniables sur leur état de santé (épuisement, stress, mauvaise alimentation ou conditions d'hygiène, difficultés d'observance des traitements médicamenteux, problèmes d'addiction ou de santé mentale...).

Pour rappel, la charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (OMS, 1986) pose le logement comme une « condition préalable en matière de santé ». Les difficultés d'accès à un logement et l'état dégradé de celui-ci affectent directement l'état de santé des personnes, entrave leur capacité à accéder aux soins et aux droits et constitue plus généralement un obstacle à ce que « les individus maîtrisent davantage leur propre santé et les moyens de l'améliorer ».

Depuis une quinzaine d'années, les capacités d'hébergement d'urgence ont été augmentées⁴ mais insuffisamment au regard des besoins qui sont encore loin d'être couverts. Même en dehors de la période hivernale, le 115 ne parvient pas à répondre aux demandes d'urgence alors que par un arrêt du 10 février 2012, le Conseil d'État qualifie le droit à l'hébergement d'urgence de liberté fondamentale.

En 2015, les centres d'accueil, de soins et d'orientation (Caso) de Médecins du Monde (MdM) situés dans 20 villes de France ont accueilli plus de 28 500 patients⁵. Si dans plus de 8 cas sur 10 les personnes d'adressent au Caso pour un problème de santé, force est de constater, que les demandes d'accompagnement social deviennent de plus en plus fréquentes. Ces personnes connaissent entre autres, d'importantes difficultés de logement : 57 % sont hébergées par un tiers, 14 % vivent en squat ou en bidonvilles et 20 % sont sans domicile fixe ou en hébergement d'urgence pour de courtes durées.

Depuis 2015, les équipes des Caso d'Île-de-France (Saint-Denis et Paris) constatent une augmentation des situations de détresse vis-à-vis du logement. De plus en plus de personnes en situation de vulnérabilité (femmes enceintes, familles avec enfant(s), personnes malades ...) sollicitent le 115 et ne parviennent pas à être mises à l'abri ou sont confrontées à des ruptures d'hébergement faute de places. Des situations qui étaient exceptionnelles il y a quelques années et qui deviennent récurrentes aujourd'hui... Par ailleurs, de nombreuses personnes ne connaissent pas leurs droits ou sont confrontées à des obstacles importants dans l'accès à ces derniers[†].

Dans ce contexte Médecins du Monde a souhaité mener une étude en Île-de-France afin de documenter les conditions de logement des personnes fréquentant les programmes et évaluer leur rapport avec le 115.

Seydou, 21 ans : « Ce qui est premier c'est l'endroit où dormir, le reste ça vient après. »

1 - Source : Observatoire des inégalités, 2015.

2 - Source : 21e Rapport annuel sur l'état du mal-logement, février 2016.

3 - Yaouanq F et al., L'hébergement des sans-domiciles en 2012, Insee première, 2013, 1455.

4 - Rapport d'information déposé par le comité d'évaluation et

de contrôle des politiques publiques sur l'évaluation de la politique de l'hébergement d'urgence », 26/O1/12, Assemblée nationale.

5 - Médecins du Monde, Rapport de l'Observatoire de l'accès aux droits et aux soins de la Mission France, 2015, 153 pages.

LA CRISE DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET DU LOGEMENT EN FRANCE

En France, le droit au logement est reconnu comme un droit social depuis 1946. Selon le code de l'action sociale, « toute personne sans-abri, en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. »⁶ Celui-ci doit répondre « à une nécessité de mise à l'abri immédiate [...] ». Il se caractérise par une durée d'hébergement la plus courte possible, dès lors que le dispositif doit être en mesure d'offrir rapidement un mode de prise en charge adapté dans le cadre des prestations différenciées de l'hébergement d'insertion. »⁷

UN DISPOSITIF SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

L'État définit et coordonne les politiques de lutte contre les grandes exclusions sociales. Il est ainsi responsable de la prise en charge des personnes sans abri.

La politique d'hébergement et d'accès au logement est un des axes majeurs de la lutte contre la pauvreté. A ce titre, le Plan pluriannuel du 21 janvier 2013 a renforcé les moyens alloués à l'hébergement, encouragé le développement de logement très sociaux et fixé comme objectif ambitieux la fin de la gestion saisonnière du dispositif d'hébergement d'urgence. Le plan triennal présenté en février 2015, propose entre autres, la réduction significative du recours aux nuitées hôtelières grâce au développement de dispositifs alternatifs.

En Île-de-France, c'est la Direction régionale et inter-départementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) qui pilote les politiques régionales d'accueil, d'hébergement et d'insertion. Il s'agit d'offrir aux plus démunis les moyens de leur mise à l'abri en cas d'urgence et de veiller à leur orientation vers les structures les plus adaptées à leur situation. L'un des enjeux majeurs consiste en la mise en place des Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) qui doivent

permettre, dans chaque département, d'orienter les personnes vers les structures adaptées à leur besoin (insertion, stabilisation...) et initier un parcours pouvant les conduire vers le logement.

Institué par la loi relative à la lutte contre l'exclusion de 1998, le dispositif de veille sociale est chargé d'informer et d'orienter les personnes sans abri ou en détresse (article L345-2 du CASF) vers le Samu social. Il repose sur des plateformes téléphoniques « 115 » départementales, des accueils de jour et des équipes mobiles (maraudes) qui peuvent être sollicitées par les usagers ou aller à leur rencontre.

En 2015, l'Île-de-France compte 14 SIAO, 8 plateformes du 115, 28 équipes de maraudes et 84 accueils de jour

UN NOMBRE DE PLACES TOUJOURS INSUFFISANT, FACE À DES BESOINS EN CONSTANTE AUGMENTATION

On compte à l'heure actuelle plus de 80 000 personnes hébergées par l'État 8 en Île-de-France. Ce sont plus de 30 500 personnes hébergées chaque nuit dans des centres d'hébergement et 33 000 accueillies à l'hôtel⁹.

Les chiffres des Baromètres successifs du 115 réalisés par la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars) montrent que la précarité progresse sur les territoires et que le dispositif d'hébergement ne parvient pas à y faire face et reste sous pression même en dehors des périodes hivernales. Selon le dernier baromètre du 115¹⁰, 45 % des personnes appelant le 115 n'obtiennent jamais d'hébergement et 82 % des attributions dans les structures hivernales l'ont été pour des séjours d'une seule nuit. A Paris, les demandes d'hébergement formulées auprès du 115 ont augmenté de 29 % entre février 2015 et février 2016. On constate enfin une forte augmentation des demandes issues de femmes seules.

Les chiffres du rapport 2014 d'Interlogement 93, en charge du SIAO sur le département de la Seine-Saint-Denis et opérateur du 115, sont éloquentes quant à l'explosion du nombre de demandes : le nombre moyen d'appels par jour est passé de 510 en 2011 à 7 102 en 2014¹¹. Auquel il faut ajouter tous les besoins des

6 - Code de l'action sociale, article 345-2-2.

7 - Référentiel national Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion, juin 2011.

8 - Source : DRIHL -2016.

9 - Source : DRIHL -2016.

10 - Fnars « Baromètre du 115 », février 2016.

11 - Interlogement 93 : Rapport d'activité 2014.

personnes qui, découragées, renoncent et ne sollicitent plus les dispositifs.

On assiste ainsi à un engorgement croissant du secteur de l'hébergement, pourtant lui-même en croissance continue. Dans ce contexte, l'accueil inconditionnel, le droit à l'hébergement, la continuité dans la prise en charge ne sont pas respectés.

Par ailleurs, seuls 44 % des sortants d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ont accédé, l'hiver dernier, à un logement, contre 63 % en 2009. Face à une situation, qui ne cesse de s'aggraver, l'État semble privilégier la mise à l'abri au détriment de l'accompagnement social et de l'accès au logement et investit prioritairement sur l'hébergement d'urgence précaire (hôtels, gymnases, lieux d'hébergement sans accompagnement) au détriment de solutions pérennes. Ces choix réduisent les perspectives d'insertion des personnes, qui passent leur temps à chercher un toit, quel qu'il soit, sans perspective personnelle à plus long terme. Les personnes sont ainsi enfermées dans un système d'urgence sociale et de précarité chronique, coûteux pour l'État, et qui ne permet pas une sortie rapide vers le logement ou l'hébergement pérenne avec un accompagnement.

L'ENQUÊTE MENÉE DANS LES CASO DE PARIS ET SAINT DENIS

OBJECTIFS ET MÉTHODE

Au cours de l'année 2015, les assistants sociaux des Caso de Paris et Saint-Denis ont constaté une augmentation des situations de détresse ne recevant pas de réponse positive du 115. Ce constat touche notamment des femmes enceintes ou des familles avec enfants, auparavant plus facilement hébergées par le 115. Face à ce constat, Médecins du Monde a décidé de mener une enquête afin de documenter plus précisément les conditions de logement des personnes et leurs parcours de recherche d'hébergement :

- Quel est leur recours réel au 115 ? Celui-ci représente-t-il toujours une réelle possibilité de mise à l'abri des personnes les plus fragiles ? Qu'en est-il de l'accueil inconditionnel prévu par la loi ?
- Quelles sont les situations de mal logement vécues par les personnes accueillies sur les Caso et quelles sont les conséquences du mal ou non logement sur leur état de santé ? Comment le nonaccès à l'hébergement d'urgence accentue-t-il la précarité des personnes fragiles ?

Cette enquête s'adressait spécifiquement aux personnes repérées comme vulnérables : mineurs, personnes isolées, femmes enceintes, personnes présentant un handicap ou une maladie chronique, familles avec enfant(s) ; et qui se présentaient comme ayant des difficultés d'hébergement ou sans domicile fixe. Un questionnaire d'une dizaine de minutes était proposé à toutes les personnes identifiées comme vulnérables. Ce questionnaire abordait :

- Les caractéristiques sociodémographiques de la personne (sexe, âge, situation administrative, nationalité...);
- L'état de santé (déclaré);
- Les connaissances et les expériences passées vis-à-vis du 115 ;
- Les conditions de logements passées (au cours des 12 derniers mois) et actuelles.

Au total, 192 personnes ont répondu au questionnaire entre le 30 novembre 2015 et le 28 février 2016.

À l'issue du questionnaire, des témoignages qualitatifs étaient recueillis par les enquêteurs. Les noms des personnes ont tous été modifiés.

PROFILS DES PERSONNES RENCONTRÉES

Caractéristiques sociodémographiques

Parmi les personnes ayant participé à l'enquête, 63,5 % étaient des hommes, 36,5 % des femmes (Tableau 1). L'âge moyen de l'échantillon est de 32,9 ans. Ils sont étrangers à 99,5 %, reflétant là la caractéristique des populations fréquentant les Caso de Médecins du Monde¹². Trois quarts d'entre eux sont originaires d'Afrique de l'Ouest et centrale. Enfin, 78,8 % sont en situation irrégulière, 15,9 % sont des demandeurs d'asile et 5,3 % sont en situation régulière. La durée moyenne de séjour en France est de 10,6 mois.

Ils racontent souvent un parcours migratoire très éprouvant, notamment pour ceux venus d'Afrique : nombre d'entre eux sont passés par la Libye et y ont subi la torture, l'emprisonnement. Beaucoup racontent une arrivée en Europe par la mer, l'incertitude, la peur de la noyade, et avoir subi différentes formes de violence tout au long de leur parcours migratoire.

Serge, 41 ans : *« Je suis parti de Côte d'Ivoire depuis longtemps. Je suis passé par le Ghana, le Togo, le Bénin, le Nigéria où je suis resté 6 mois puis par le Niger et la Lybie. Là-bas, j'ai fait 2 mois de prison... C'est facile de se faire arrêter parce qu'on te dit toujours que tes papiers ne sont pas ceux du gouvernement légal... En prison, les gardiens m'ont demandé 1000 dollars pour que je sorte ! Et un jour, ils ont tiré une rafale sur nous et ont fait 15 morts ! Moi j'ai été torturé plusieurs fois (...).*

Quand j'ai pu partir, j'ai pris le bateau jusqu'à l'Italie et la ville d'Asti, non loin de Turin. Nous étions dans un camp, sous des tentes, et nos emprunts ont été relevés. J'ai quitté l'Italie car là-bas les gens sont racistes. Une fois j'ai laissé ma place dans le bus à une dame qui a nettoyé le siège avec un kleenex avant de s'asseoir (...). »

¹² MdM « Rapport de l'observatoire de l'accès aux droits et aux soins de la mission France », 2015.

TABLEAU 1 : CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE L'ÉCHANTILLON.

	n	%
Sexe		
Hommes	122	63,5
Femmes	70	36,5
Âge (moyenne +SD)		
	190	32,9 ans [8,9]
Nationalité		
Français	1	0,5
Étrangers	190	99,5
Principales nationalités		
Côte d'Ivoire	75	40,3
Cameroun	26	14,0
Mali	23	12,4
Guinée	8	4,3
Sénégal	8	4,3
Autre	46	24,7
Situation administrative		
Situation irrégulière	137	78,8
Demande d'asile	27	15,9
Situation régulière	9	5,3
Durée de présence en France (en mois) (moyenne +SD)		
	182	320 jours

Source : Médecins du Monde, Enquête Hébergement d'urgence Île-de-France, mars 2016.

État de santé

Parmi les personnes interrogées, plus de la moitié (54,5 %) jugent leur état de santé global « mauvais à très mauvais » et 14 % ont déclaré une maladie chronique (tableau 2).

TABLEAU 2 : ÉTAT DE SANTÉ DÉCLARÉ DES PERSONNES INTERROGÉES.

	n	%
État de santé global		
Très bon à bon	19	10,6
Moyen	63	35,0
Mauvais à très mauvais	98	54,5
État de santé physique		
Très bon à bon	18	9,7
Moyen	54	29,2
Mauvais à très mauvais	113	61,1
État de santé psychique		
Très bon à bon	20	10,9
Moyen	63	34,2
Mauvais à très mauvais	101	54,9
Maladie chronique déclarée (Oui)	25	14,0

Source : Médecins du Monde, Enquête Hébergement d'urgence Île-de-France, mars 2016.

Rappelons que les personnes en situation de grande précarité accueillies dans les Casos de Médecins du Monde sont confrontées à de nombreux obstacles dans l'accès aux droits et aux soins¹³. Elles font face avant tout aux difficultés administratives et à la complexité des démarches (33 %), ainsi qu'à la méconnaissance des droits et des dispositifs auxquels ils peuvent prétendre (28 % des patients). Près de 17 % des personnes évoquent l'impossibilité de recourir aux

soins ou d'obtenir des droits en raison des différents critères exigés, et en particulier l'obligation de fournir des preuves de présence en France depuis au moins 3 mois (soit qu'ils ne disposent pas de telles preuves, soit qu'ils résident en France depuis moins longtemps).

Près de 2 personnes sur 10 citent la barrière linguistique comme principal obstacle au recours aux soins.

LE RECOURS AU 115

UNE MÉCONNAISSANCE OU UNE ABSENCE DE SOLLICITATION DU DISPOSITIF

Pour ceux qui n'ont pas de domicile et qui sont ainsi condamnés à l'errance, l'hébergement d'urgence est un premier pas dans la voie de l'insertion sociale. Pourtant, parmi les personnes rencontrées, et qui sont toutes en difficultés d'hébergement et en situation de fragilité, **seules 17,7 % ont déclaré avoir déjà été hébergées au moins une fois par le 115 et 10,9 % l'étaient au jour de l'enquête.**

Un premier constat réside dans le fait que **plus de 4 personnes interrogées sur 10 ne connaissent pas l'existence du 115** (tableau 3). «*Au début, je ne connaissais pas le 115, je ne connaissais rien*» confie Armand, 23 ans. Cette forte proportion s'explique notamment par la nature du public des Caso qui sont en très grande majorité des migrants, souvent primo arrivants. Rappelons que 37 % de l'échantillon réside en France depuis moins de 3 mois.

TABLEAU 3 : RAPPORT AU DISPOSITIF DU 115.

	n	%
Personnes connaissant l'existence du 115 (n=191)		
Oui	110	57,6
Non	81	42,4
Personnes ayant déjà sollicité le 115 (n=110)		
Oui	86	78,9
Non	23	21,1
Personnes ayant déjà été hébergées par le 115 (n=86)		
Oui	34	49,3
Non	35	50,7

Source : Médecins du Monde, Enquête Hébergement d'urgence Île-de-France, mars 2016.

Enfin, parmi les personnes qui connaissent le 115, près d'un quart ne l'a jamais sollicité (tableau 3). Deux raisons peuvent expliquer cette absence de sollicitation :

- Une méconnaissance du dispositif : ils sont en effet 47,8 % à «*en avoir entendu parler*» mais à déclarer «*mal connaître*» le fonctionnement du 115 ;
- Une mauvaise image du dispositif qui leur a été véhiculée (mauvaise expérience de tiers ou craintes des conditions d'hébergement). C'est le cas pour 26,1 % des personnes concernées.

C'est le cas d'Issa, 36 ans, qui dort la plupart du temps dans un parking : «*Je connais le 115 mais je n'ai jamais appelé. Je ne connais pas bien et j'ai été découragé de le faire par d'autres personnes*».

La principale cause de cette mauvaise image est le manque de places disponibles : «*un ami m'a dit que toute façon il n'y a jamais de proposition*» explique Sory, 25 ans.

Les conditions de prise en charge sont également très critiquées, que ce soit parce qu'il y a «*trop de monde*» dans les dortoirs, ou parce que cette prise en charge

implique de « *changer souvent* » de lieu. Léonie, 35 ans raconte : « *Mes amies m'ont dit, au 115 tu vas être balancée, balancée... Comme j'ai une grossesse difficile, j'ai de fortes douleurs dans la nuit, je ne veux pas rester seule, je préfère avoir quelqu'un pour m'aider.* »

La localisation des centres d'hébergement est également un facteur d'inquiétude, comme l'explique Serge, 41 ans : « *Et de toute façon, les gens vont me prendre en bus pour une nuit et me laisser loin... Et comment je me retrouve après ? Je ne peux pas payer les transports !* »

UN FORT DÉCOURAGEMENT DES PERSONNES POUVANT RELEVER DU 115

Parmi les personnes ayant déjà sollicité le 115, moins de la moitié (49,3 %) a été mise à l'abri au moins une fois et 50,7 % n'ont jamais été pris en charge malgré des sollicitations répétées [tableau 3]. Cette proportion est équivalente aux chiffres publiés nationalement par la Fnars dans ses récents Baromètres du 115¹⁴ : 1 appelant sur 2 est pris en charge.

La première conséquence de ce faible taux de prise en charge est qu'aujourd'hui certaines personnes sont découragées et font le choix de renoncer à ce droit : **ainsi parmi les personnes ayant déjà sollicité le 115, plus de 4 sur 10 n'y font plus appel**. C'est le cas de Stela, 60 ans : « *Je n'appelle plus le 115 car j'en ai marre des promesses... Pendant 3 mois, nous n'avons jamais pu être logés.* »

L'argument du manque de place revient souvent pour expliquer ces refus, « tous les jours on me disait qu'il n'y a plus de places ». « *Le 115 reçoit trop de sollicitations* » insiste Kone, 36 ans qui s'est entendu dire « *désolé, on ne peut pas vous prendre, il y a plein d'hommes comme vous qui attendent...* ».

Cette réalité est en effet d'autant plus forte pour les hommes seuls, qui sentent souvent qu'ils ne sont pas des cibles prioritaires pour le 115, au contraire des familles. Mamane, 32 ans, le regrette : « *Avant, j'appelais souvent le 115 mais je n'ai jamais pu être hébergé. J'ai compris que si on n'a pas une femme et des enfants, on ne les intéresse pas...* ». Ce sentiment de ne pas être prioritaire pour une prise en charge peut

également être partagé par des femmes sans enfants, comme Irène, 43 ans qui ironise : « *Je ne vais pas faire d'enfant pour être hébergée par le 115, mais je sais que certaines le font ! Avec les enfants, c'est plus facile d'être pris en charge mais je ne veux pas faire ça...* »

Un autre facteur de découragement signalé par 30 % des personnes, provient **des difficultés à joindre le 115**. Certains, malgré des appels répétés sur plusieurs semaines ou plusieurs mois n'ont jamais réussi à joindre un écoutant. Marcel 24 ans, raconte : « *Quand je suis arrivé, j'étais à la rue alors j'ai essayé d'appeler le 115 pendant une semaine... Je n'ai jamais réussi à parler à quelqu'un alors j'ai arrêté... Je suis maintenant dans une sorte de squat mais l'endroit n'est pas propre, alors la façon de dormir, ça m'arrange pas trop.* »

Ce renoncement touche notamment des personnes se trouvant dans des situations particulièrement précaires, et dont l'absence de solution d'hébergement aggrave la vulnérabilité. A l'image d'Abdoulaye, 30 ans : « *Le 115, j'ai appelé fatigué mais ça ne prend jamais... Alors, je dors partout, dans la rue, dans le métro, dans les foyers, parfois chez des gens s'ils ont de la place... Quand je suis dehors, le soir, vers 22h, je regarde s'il y a des gens et je m'installe. Depuis 4 mois que je suis ici je suis resté à plus de 20 endroits différents !* »

Au-delà du découragement, 12 % des personnes ayant déjà sollicité le 115 mettent en avant **une mauvaise expérience avec le dispositif** : « *Je préfère dormir dans un squat que là-bas. Je préfère encore me cacher que le 115* » confie Saleh, 34 ans. Ce constat est principalement celui d'hommes seuls qui ont vécu des expériences traumatisantes en étant hébergés au sein de dortoirs surchargés et qui se sont parfois retrouvés confrontés à des situations violentes. Adit, 26 ans : « *Une nuit j'ai été hébergé par le 115 dans un dortoir. Il y avait beaucoup de monde, et il y a eu des bagarres... depuis je n'ai pas renouvelé mes appels et je suis retourné à Bobigny.* ». Pour Blaise, 34 ans, cette violence rappelle de mauvais souvenir : « *Le 115 je suis allé une nuit mais tu ne dors pas bien parce qu'il y a beaucoup d'hommes qui ne sont pas normaux. Ça fait penser à la situation au pays, moi ça me fait peur, vraiment ... ça me fait rappeler là-bas. Toi tu peux te retenir calme, mais il y a des gens qui n'arrivent pas à se retenir calme et ça fait peur.* »

Enfin, parmi les autres facteurs de découragement, sont apparues plusieurs fois **des difficultés de**

communication pour un public maîtrisant mal le français ou l'anglais. Litaly, 35 ans, venue en France avec sa fille pour demander l'asile précise : *« J'étais longtemps dans la rue à La Chapelle. J'ai essayé plusieurs fois le 115 mais c'était toujours compliqué de se comprendre, je ne parle pas français, et pas très bien l'anglais... alors j'ai abandonné. »*

UN DISPOSITIF TOUJOURS DIFFICILE À JOINDRE

Plus de la moitié (56,6 %) des personnes ayant déjà sollicité le 115 persévèrent pendant et continuent d'appeler le 115. Ces personnes sont alors confrontées à plusieurs difficultés :

- Les difficultés pour joindre le 115 : **seules un quart des personnes qui continuent d'appeler le 115 parviennent à avoir un écoutant à chaque fois**, et bien souvent après une attente très longue, et 51,3 % doivent renouveler plusieurs fois leurs appels avant de pouvoir parler à un écoutant.

Il n'est pas rare également que la ligne coupe au bout d'un certain temps d'attente, c'est arrivé à Kassi 31 ans qui dort à la rue dans le quartier de Gare du Nord : *« J'ai appelé plusieurs fois le 115 mais j'ai rarement eu des personnes au téléphone. A chaque fois, ils m'ont mis en attente et puis ça a coupé... »*

Judith, 43 ans, souligne les difficultés pratiques qui peuvent se poser en raison de ce temps d'attente : *« Je continue de les appeler souvent. Ça tourne, ça tourne, et je dois relancer. Parfois mon téléphone se décharge tellement ça ne prend pas... C'est rare que j'arrive à avoir quelqu'un. »*. Paul, 23 ans, a lui aussi été confronté à un problème de téléphone alors qu'il devait être pris en charge pour le soir : *« Une fois, ils me demandaient de rappeler mais je n'avais plus de batterie, alors j'ai dormi dans le métro. »*

Enfin, parmi ceux qui continuent d'appeler ils sont également 23,1% à persévérer sans jamais parvenir à avoir quelqu'un malgré une attente qui *« peut dépasser souvent plus d'une heure »*. Soufiane, 37 ans est fataliste : *« En fin de compte, ça te décourage un peu. Ce n'est pas de leur faute, il y a trop de monde. Au fond, on n'a pas le choix, on doit s'habituer à tout. »*

Ces difficultés pour joindre le 115 amènent certains à mettre en place des stratégies pour augmenter les chances d'être pris en charge, comme le raconte Kone, 36 ans : *« Je sais qu'il y a des heures pour appeler et avoir quelqu'un. J'appelle dès 5h, 6h, mais personne ne prend... C'est à partir de 7h que si tu appelles, ça va prendre. [...] Je sais que des gens appellent avec 3 téléphones pour avoir plus de chance d'avoir une place, moi j'ai un seul téléphone, alors je ne peux rien... La dernière fois que j'ai appelé, ils m'ont demandé de rappeler à 23h, mais moi je fais quoi en attendant ? »*

- Une prise en charge très rare : parmi les personnes qui continuent de solliciter le 115, **seules 39 % des personnes ont pu être hébergées lors de leur dernière demande**.

Sans surprise, le principal motif de non prise en charge est **l'absence de place dans 51,4% des cas** : *« Quand j'arrive à parler à quelqu'un, on me dit souvent qu'ils vont voir, mais il n'y a jamais de place »* témoigne Konan, 27 ans, qui dort sur des bancs publics. Mokhtar, 33 ans, constate que le service est de plus en plus saturé depuis quelques mois : *« En décembre, j'étais hébergé par le 115 pratiquement un soir sur deux, mais depuis le début d'année, c'est difficile, je suis pris environ un soir sur quatre, parce qu'il y a beaucoup de demandes et ils sont en surcharge... »*

Cette faible capacité de prise en charge impacte très durement les personnes les plus fragiles comme en témoigne Jermain Roqueplan, assistant social au Caso de Saint-Denis : *« Originaire d'Algérie, Bilal, âgé de 49 ans, est arrivé en France en Janvier 2015 dans le but de fuir les violences vécues dans son pays. Bilal est extrêmement isolé en France et dort dehors en face de la gare de Saint-Denis. Il bénéficie d'un suivi par le centre de santé de Médecins du Monde pour des troubles de stress post-traumatique. De plus il est traité pour un diabète non équilibré. Lors d'une rencontre nous appelons le 115 pour essayer de trouver une solution d'hébergement. L'écoutante m'explique alors que cela ne sert à rien, pour les personnes seules, d'appeler pendant les 2 prochains mois. Sa situation ne sera pas prise en compte malgré la sévérité de son état de santé, suite au refus de ma part de donner des éléments de détails sur son état en raison du secret médical. »*

Parmi les autres motifs de refus, des **raisons administratives** ont été évoquées, comme par exemple le fait de dépendre du 115 d'un autre département. En effet, lorsqu'une personne a déjà appelé le 115 d'un département, elle est alors enregistrée comme « rattachée » au 115 concerné. Or les personnes sans domicile fixe sont la plupart du temps en errance et il peut leur arriver d'appeler le 115 depuis différents endroits ; elles se voient alors opposer le fait qu'elles ne « *dépendent pas de ce 115* ». Leur appel est alors transféré au service concerné, bien souvent, sans succès. Pascal, 31 ans, a été confronté à ce problème : « *Je suis découragé car je n'arrive jamais à avoir le 115 du 93, et si j'appelle le 115 de Paris, on me rebalance vers le 115 du 93 et ça raccroche...* ». Même cas de figure pour Malika, 38 ans : « *La dernière fois, c'était le 115 de Paris, ils m'ont redirigé vers le 115 du 93 mais personne n'a répondu...* »

Ces difficultés entre les 115 de différents départements d'Île-de-France peuvent parfois faire courir des risques importants aux personnes. L'histoire de Rose, 32 ans, est édifiante. Au moment de quitter l'hôpital de Longjumeau 6 jours après son accouchement, elle n'a pu être prise en charge qu'une seule nuit par le 115 de l'Essonne puis a dû se débrouiller par elle-même avec son enfant : « *[...] Après ils m'ont dit d'aller voir les assistantes sociales de l'Essonne qui s'occupent des mères et des enfants. Elles m'ont dit qu'elles ne pouvaient rien faire parce que j'étais au 115 de Paris, elles ont envoyé un mail au 115 de Paris mais il n'y avait pas de place. Je suis allée aux urgences de Lariboisière avec mon bébé de 6 jours. Je suis resté jusqu'au 10ème jour du bébé là-bas. J'ai dormi aux urgences de l'hôpital parce qu'ils n'avaient pas de places... L'assistante sociale a envoyé un mail et moi j'appelais tous les jours mais il n'y avait pas de place...* ». Depuis, Rose a pu être prise en charge à l'hôtel.

Françoise, 30 ans, qui a vécu un temps chez une amie à Châteaurox puis à Vierzon a été confrontée à un refus de prise en charge pour des raisons administratives. A son arrivée à Paris avec son fils de 2 ans, ils n'ont pu être pris en charge et dorment à la gare : « *Le 115 de Paris m'a dit qu'on aurait dû rester dans la région Centre, car il n'y a pas de possibilité pour nous à Paris.* »

Le fait d'avoir un titre de séjour dans un autre pays de l'Union Européenne a également pu constituer un motif de refus pour Désiré, 40 ans : « *Je suis arrivé en*

France il y a 3 semaines. Depuis je dors à la gare et j'essaie d'appeler le 115 mais je n'ai jamais été pris en charge... J'ai un titre de séjour en Grèce, je l'ai dit au 115 et on m'a répondu : retournez en Grèce Monsieur... »

DES CONDITIONS DE MISE À L'ABRI AU 115 PARTICULIÈREMENT INGRATES

Parmi les personnes interrogées, **10,9 % étaient prises en charge par le 115 au jour de l'enquête**, parmi elles, un peu plus de la moitié était à l'hôtel. Dans 50 % des cas les personnes étaient hébergées pour une seule nuit. Il faut noter que cette enquête a été réalisée pendant les mois d'hiver, période pendant laquelle l'accès à l'hébergement d'urgence est supposé être plus aisé pour les personnes à la rue.

Cette instabilité permanente est particulièrement difficile à vivre et peu propice à l'intégration sur un territoire. Elle amène les personnes à devoir rester dehors toute la journée, avec l'incertitude de pouvoir être pris en charge le soir. Florent, 31 ans, généralement logé au foyer La Boulangerie à Paris explique cette situation fragile : « *Chaque matin on se retrouve dehors et il faut rappeler pour avoir une place le soir. J'appelle tous les jours, ça sonne, ça sonne, des heures... quelqu'un fini par décrocher mais il faut attendre 40 minutes ou une heure. Et quand c'est plein, on doit rappeler à 21 heures pour voir et sinon on dort dans la rue.* »

L'éloignement des lieux de vie est une problématique supplémentaire à laquelle Daniel, 36 ans, ivoirien s'est déjà confronté : « *chaque matin il faut appeler et pour avoir un rendez-vous pour prendre le bus le soir à 21h20 à Chevaleret. Ça fait maintenant 2 semaines que je dors là-bas, sauf une fois où j'ai raté le bus et j'ai dû dormir de nouveau dehors...* ». Simone, 41 ans, regrette cette irrégularité dans la prise en charge. Elle est difficile à gérer et maintient les personnes dans une incertitude et une grande précarité : « *Souvent on me prend, et souvent on ne me prend pas... mais ça n'a jamais fait une semaine, 5 jours maximum. J'ai été logée à 3 endroits différents, les conditions étaient bonnes... J'ai rappelé aujourd'hui car je suis de nouveau à la rue, ils m'ont dit de rappeler à 21 heures... Comment je vais faire s'ils ne me prennent pas ?* »

Ces nombreux changements de lieux de vie rendent toute démarche d'insertion difficile pour les familles,

et les prises en charge sont parfois entrecoupées de retour à la rue. C'est arrivé à Oumou, 28 ans, qui vit avec son frère et ses 3 enfants : *« Au début nous avons dormi 2 nuits à la Gare, puis le 115 nous a pris en charge à l'hôtel. On a changé 3 fois d'endroit, on n'a jamais fait plus de 15 jours au même endroit, et une nuit nous avons dû retourner à la gare car il n'y avait plus de places... ».*

Je me demande s'ils viennent visiter les endroits où ils mettent les gens... Tout mon corps est gâté, mon lit est plein de puces... Je suis allé dans 3 endroits où il y avait des puces. »

Les conditions d'hébergement par le 115 sont rarement adaptées aux besoins. A l'hôtel, *« le seul problème c'est qu'on ne peut pas cuisiner, c'est comme pour les touristes, on peut juste dormir ! »* résume bien Litaly, 35 ans. Bintou, 32 ans, a pu se procurer un micro-ondes, mais cela ne suffit pas : *« J'ai besoin de faire à manger pour les enfants. Dès que je fais chauffer, on vient taper à la porte... même le frigo je n'ai pas, je mets sur la fenêtre pour que ça ne gâte pas. Le 115 m'a dit de mettre dans le frigo de l'hôtel, mais ils ne veulent pas. »*

L'insalubrité des lieux est un problème relevé par 64,7% des personnes logées par le 115. Nadège, 20 ans, ivoirienne, témoigne : *« Je suis enceinte alors j'ai pu renouveler mon hébergement à l'hôtel mais les conditions sont déplorables. Il y a de la poussière les moisissures abondent, la douche et les toilettes sont bouchées, et il y a énormément de bruit. »* Asma 28 ans, logée dans des dortoirs fait le même constat : *« Nous sommes 30 dans un dortoir qui est insalubre, l'entretien n'est pas respecté. Il y a du bruit, des disputes et un manque d'hygiène important. »*

Livia Otal, coordinatrice de la mission Bidonvilles de Médecins du Monde en Île-de-France témoigne *« Vadim habitait depuis 4 mois dans un bidonville à Paris, porte de Poissonniers. Après l'expulsion du bidonville il s'est retrouvé avec ses trois enfants de 9 mois, 2 ans et 4 ans à la rue. Une prise en charge 115 a été proposée pour la famille. Pour Vadim c'était la première expérience d'hébergement d'urgence, il ne connaît pas bien la région parisienne. L'hôtel est loin, les billets de transport sont chers et avec les enfants c'est difficile de se déplacer... Ils se sont perdus avant de trouver l'adresse. Chaque semaine ils doivent changer d'hôtel et à chaque fois c'est très loin. [...] Il m'appelle du dernier hôtel, désespéré. Des centaines de cafards envahissent les draps, tout est noir, les enfants ont des nombreuses piqûres sur le corps. Ils sont choqués, c'est pire qu'en bidonville ! ».* Lydie, 22 ans, s'emporte et s'interroge sur le suivi qui est fait de ces lieux d'hébergement : *« J'ai fait 3 hôtels et ce n'était pas bon... »*

L'ALTERNATIVE À L'HÉBERGEMENT D'URGENCE : DES LIEUX DE VIE IMPROVISÉS SOURCES DE NUISANCES

Face à la méconnaissance du 115 ou à la saturation du dispositif, les personnes sans logement sont bien souvent amenées à se débrouiller par elles-mêmes pour trouver un lieu d'hébergement. Ainsi parmi les personnes rencontrées, 37,4 % étaient à la rue au jour de l'enquête, 34,7 % étaient hébergées chez un tiers et 15,1 % vivaient en squat ou sur un campement sans droit.

LA VIE À LA RUE OU COMMENT VIVRE DANS L'INSÉCURITÉ PERMANENTE

Un tiers des personnes interrogées sont à la rue, parmi elles, plus de la moitié (51,5 %) ne possèdent ni couverture ni duvet et seules 6 % disposent d'une tente.

Plus des ¾ des personnes à la rue (76,9 %) font en sorte de ne pas rester seuls, quitte à rester auprès d'inconnus. Ismaël, 23 ans, arrivé il y a 2 semaines erre ainsi dans les rues le soir jusqu'à trouver des compagnons de fortune : « *Je dors à l'air libre, dans la rue, je cherche des endroits où des gens dorment et je me mets à côté d'eux pour ne pas rester tout seul* ». Ibrahima, 35 ans, procède de la même manière depuis 5 mois : « *Vers 1 heure, 2 heures du matin, je cherche un endroit et quand je vois quelqu'un je m'approche et je reste là* ».

A l'image d'Hammad, 20 ans, qui dort avec 5 amis sous une tente dans un parc, les gens essaient de se regrouper avec des connaissances. Jeannette, 27 ans, arrivée toute seule il y a un mois a pu rejoindre elle aussi un campement de fortune. « *Comme je ne connaissais personne, j'ai demandé à des gens où je pouvais dormir. Depuis, je suis à Saint-Denis dans un jardin. Il y a beaucoup de monde. Moi je dors dans une tente, avec 4 autres personnes, mais je ne connais pas bien les gens alors je ne reste pas avec eux la journée...* ».

Certains dorment dans des véhicules abandonnés ou qui leur sont prêtés. Mohamed, 31 ans, s'organise avec deux amis : « *La majorité du temps je dors dans une voiture avec 2 amis rencontrés ici. La journée, chacun fait sa richesse, et si on trouve une voiture abandonnée on s'appelle et on se retrouve le soir. On ferme les fenêtres, on met des cartons et on dort là. On est resté une semaine maximum dans la même voiture. Souvent, la fourrière vient la prendre alors on doit changer...* ». Assouma, 33 ans, s'abrite lui aussi comme il peut dans un camion : « *Là j'ai trouvé un camion qui est gâté, il n'a plus de porte mais c'est à l'abri. Je dors là pour le moment avec 3 autres personnes, en attendant de trouver un autre coin...* ».

Serge, 41 ans, dort dans une voiture à Rosny. « *Mon ami a une vieille voiture dans laquelle je peux dormir. Il travaille comme vigile, alors je reste parfois avec lui dans la voiture, sinon, je suis obligé de trainer... trainer jusqu'au soir.* ».

Enfin, les garages ou les cabanes peuvent être également des abris discrets mais provisoires. Aristide, 38 ans, a retrouvé un ami qui était déjà en France : « *Je profite de son plan logement. On dort dans un garage, sans chauffage, sur des matelas en mousse. On ne sait pas combien de temps on pourra rester* ». Chimène, 27 ans, s'est retrouvée dehors après avoir fui un réseau de prostitution. Elle a été prise en charge par une dame rencontrée dans la rue : « *Je lui ai demandé à manger et elle m'a demandé d'où je venais. Je lui ai raconté mon histoire et depuis elle me prend dans son garage... mais je ne peux pas rester là-bas. Je dors dans son garage en cachette, son mari ne le sait pas. Le soir, elle me fait rentrer en cachette et je dors sur un petit matelas. Le matin, je range ça comme s'il n'y avait rien. Ça fait maintenant 2 semaines que ça dure...* ».

Après avoir été enrôlé dans un réseau de prostitution, Samuel, 18 ans a dû fuir son pays. En France, après avoir dormi dehors, il a rencontré un camerounais de son village qui l'a hébergé un temps chez lui avant de lui demander de partir. « *Maintenant, ça fait 2 mois que je dors dans une cabane dans son jardin où il range ses outils, mais il ne le sait pas. Je rentre tard le soir, je dors par terre dans une petite bâche, car l'air passe à travers les murs, et je pars très tôt le matin pour qu'il ne me voie pas* ».

UN RECOURS AUX RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ FRÉQUENT

Le recours à des réseaux de solidarité est fréquent dans la recherche de solutions d'hébergement et les solutions parallèles ainsi mises en œuvre se construisent surtout via le bouche à oreille (45,1 %) ou la sollicitation de connaissances (42,9 %).

Si ce recours au réseau constitue bien souvent la première solution à l'arrivée en France il reste généralement temporaire et très précaire : Christian, 43 ans, arrivé il y a une semaine habite ainsi chez sa sœur : *« Pour l'instant je suis chez ma sœur. Elle m'a proposé de dormir dans la chambre avec ses enfants, mais je préfère rester sur un fauteuil dans un couloir pour ne pas les déranger. Je ne sais pas combien de temps ça va durer »*. Yves, 25 ans, a, lui, pu être hébergé chez des amis à son arrivée : *« Au début, on dormait porte d'Ivry chez une connaissance d'Abidjan, et puis il a fallu trouver un autre endroit »*.

Pour certains, qui sont venus avec quelques économies, ce recours arrive dans un second temps, quand les choses tournent mal. Gisèle, 32 ans, s'est ainsi tournée vers sa communauté une fois ses économies épuisées, afin de ne pas se retrouver dehors : *« Quand je suis arrivée en France j'étais enceinte de 4 mois et demi. J'ai pu me payer une chambre d'hôtel pendant 2 semaines, mais je n'avais plus assez d'économies pour continuer. J'ai demandé l'aide de la communauté et j'ai été hébergée par un couple jusqu'à mon accouchement. Ils m'ont demandé de partir quand j'ai reçu chez eux des factures de l'hôpital... [...]. Alors j'ai de nouveau contacté la communauté et j'ai été hébergée par une famille à Etampes. Ils sont très bien, mais des fois on se dit que ça serait bien d'avoir une place pour soi-même »*.

Cette solidarité peut s'exercer aussi de manière spontanée, comme le raconte Solange, 40 ans, qui s'est retrouvée à la rue quelques jours seulement après son arrivée : *« Au début j'étais chez une amie de Conakry, mais elle m'a vidée au bout d'une semaine... J'ai dormi 5 nuits dehors, à côté d'un terrain de sport à Meaux. C'est là qu'une dame est venue me trouver un matin. [...] elle a eu pitié de moi alors elle m'a proposé de venir chez elle. C'est une guinéenne, comme moi »*.

Enfin, si la solidarité ne permet pas toujours de garantir un hébergement, elle est également sollicitée par

ceux qui dorment dehors, afin de ne pas se retrouver seul à la rue : ils sont ainsi nombreux à suivre le même parcours qu'Arsène, 29 ans : *« Je suis arrivé seul en France. Je dormais dehors et j'ai cherché un endroit où il y a des ivoiriens, on m'a orienté vers Château d'Eau. Au début, c'était très difficile mais j'ai pu rester avec d'autres Blacks. On se débrouille pour partager les repas. On a dormi un peu dans la rue, souvent dans les bouches du métro puis on a trouvé un squat »*.

DES SOLUTIONS TOUJOURS TEMPORAIRES, GÉNÉRATRICES D'ANXIÉTÉ

Malheureusement ces solutions parallèles ne s'inscrivent que très rarement dans la durée. Quel que soit le type d'hébergement, les solutions sont temporaires et si elles permettent d'éviter la rue quelques temps, elles placent les personnes dans une instabilité et une mobilité permanente.

Ainsi, **60 % des personnes interrogées ont connu plus de 3 lieux de vie différents au cours des 12 mois précédents l'enquête** et pour plus d'un quart de l'échantillon (27,5 %) au moins 5 lieux de vie différents ont été fréquentés au cours des 12 derniers mois. La durée moyenne maximale sur un même lieu de vie est de 72 jours (min=1 ; max=900) [tableau 4].

TABLEAU 4 : CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES INTERROGÉES.

Nombre de lieux de vie différents, au cours des 12 derniers mois		
≤2	67	39,2 %
[3-5[57	33,3 %
[5-10[33	19,3 %
≥10	14	8,2 %
Durée minimale sur un même lieu de vie en jours - (moyenne +SD)	162	12,4 [33,5]
Durée maximale sur un même lieu de vie en jours - (moyenne +SD)	163	71,5 [121.1]

Source : Médecins du Monde, Enquête Hébergement d'urgence Île-de-France, mars 2016.

La mobilité concerne davantage les personnes qui dorment dehors. Certains changent de lieu quasiment chaque nuit *« parfois c'est dans le métro, dans la rue, dans un immeuble... »*. Cécile, 37 ans, préfère changer de lieu fréquemment par crainte de se faire repérer : *« Je suis arrivée en France il y a 6 mois. Je dors à la rue, dans des gares en général et je dois changer presque chaque nuit »*. La situation est la même pour Laurent, 25 ans, qui parvient, lui, parfois à se faire héberger : *« depuis 7 mois que je suis ici, je n'ai jamais dormi 2 nuits de suite au même endroit. Le plus souvent je suis à la rue, mais parfois on me dépanne pour une nuit chez des gens ou dans des foyers »*.

Les personnes hébergées chez un tiers ou en squat sont également confrontées à une grande précarité puisque **moins de 5% déclarent pouvoir rester le temps qu'elles le souhaitent sur le lieu de vie qu'elles occupent**. Parmi les personnes en squat ou en bidonvilles, les deux tiers sont informées d'un risque d'expulsion (*« il faut toujours garder ça dans la tête »*) rappelle Martin, 31 ans) et près de la moitié ont déjà subi une expulsion. Souleymane 20 ans, a rejoint un squat car il cherchait *« un endroit avec un peu de chauffage »* et ne savait pas où aller : *« La police est venue l'autre soir nous demandant qu'on quitte là-bas. Ils ont même bloqué la porte et sont repartis en disant que c'était un avertissement. On a pu rouvrir mais on sait que la maison va sans doute être récupérée... »*.

Pour les personnes hébergées par un tiers, la pression de l'expulsion ne s'exerce pas de la même manière

mais elle reste présente. Paul, 23 ans, explique : *« J'ai été hébergé de temps en temps par un ami, mais pour aider, un ami c'est temporaire, il faut moi-même que je me débrouille »*. Aminata, 35 ans, consciente de ce risque d'expulsion cherche toujours à anticiper pour ne pas se retrouver à la rue : *« Je suis chez des amis mais je ne reste jamais longtemps. Je peux faire 2 jours, 3 jours et je change. Parfois, on peut ne pas te dire, mais rester chez quelqu'un c'est toujours gênant... Ici on héberge les gens pendant un temps seulement, mais grâce à Dieu, je n'ai jamais dormi dehors »*. Clarisse, 43 ans, est également dans l'anticipation pour avoir toujours une solution : *« Je porte mon problème dans les salons de coiffure et j'essaie de me faire héberger par des gens. Le dimanche, je porte mon problème à l'église. Si ça marche, une dame me garde chez elle pour une nuit, jusqu'à une semaine. Quand je n'ai vraiment pas de solution, je dors au salon de coiffure, je les supplie de pouvoir rester et le matin quand je me réveille je nettoie. Je n'ai jamais dormi dehors »*. Rodrigue, 33 ans, résume bien la fragilité de cette situation : *« Depuis 3 mois que je suis là, je n'ai pas de coin fixe. J'ai dû dormir 3 nuits dehors, mais la plupart du temps je suis chez des gens qui me prennent généralement pour une nuit ou deux et puis qui me rejettent. Comme je ne connais personne, je fais un peu du 'porte à porte' comme ça, avec le bouche à oreille je rencontre des gens qui peuvent m'aider un peu. Là, ça fait 3 jours que je suis chez quelqu'un rencontré dans la rue à qui j'avais expliqué mon problème. Il m'a dit que je pouvais rester une semaine maximum »*.

Ceux qui peuvent rester un peu plus longtemps le font souvent sur une période bien définie, en remplacement d'une personne qui s'est absentée. Abdelatif, 32 ans, arrive généralement à s'en sortir avec ce système : *« Je suis chez des gens à droite à gauche, je remplace pendant qu'une famille part en Algérie, et après je dois trouver un autre endroit. En 5 mois j'ai dû dormir 15 jours dehors... »*. Jonas, 35 ans, est dans la même situation. Après avoir dormi un mois dans les gares ou dans le métro, il a rencontré une personne qui lui a proposé de l'héberger 2 semaines *« car son colocataire était retourné au pays [...] à condition que je parte quand son ami revenait »*.

DES CONDITIONS DE VIE QUI S'ACCOMPAGNENT DE CONTREPARTIES PARFOIS ABUSIVES

Ces conditions d'accès à l'hébergement s'accompagnent parfois de contreparties telles que des loyers [21,7 % des personnes hébergées] ou des rétributions en nature [26,2%]. C'est le cas de Mourad, 19 ans, qui vit dans un squat avec une trentaine de personnes depuis 2 mois. Il peut rester à condition de payer chaque mois un loyer : *« Chacun paie un loyer de 200 euros. Les chambres sont partagées à 2 ou 3, et tout le monde a les clés. Il y a aussi 2 douches collectives mais souvent pas d'eau chaude »*.

Ces situations peuvent parfois donner lieu à des situations abusives, comme pour la famille de Maria, 40 ans, qui partage une petite location avec sa famille : *« Mon fils donne 300 euros par mois. On est 5 et les propriétaires sont 3. Il y a 2 chambres, la douche, le couloir et la cuisine. On ne peut pas allumer la lumière quand on veut parce qu'on nous dit que ça coûte beaucoup d'électricité. Je dors avec mon fils et mon mari dans une chambre ou dans le couloir, et la journée il y en a d'autres qui viennent dormir aussi »* ou encore Hervé, 38 ans, qui paie 150 euros par mois pour partager un grand studio avec 4 personnes : *« On est 5 à dormir, 3 sur le lit, un sur le fauteuil et un sur la table à manger. Comme il y a beaucoup de monde, ce n'est pas vraiment propre »*.

Ces contreparties peuvent par ailleurs constituer un critère d'expulsion. Gopal, 26 ans, a pu ainsi rester un mois chez un ami avant de se retrouver à la porte : *« j'ai dû partir car je ne pouvais plus participer au loyer [150 euros par mois] »*. Romaric, 33 ans, est dans la même

situation. Il est inquiet car il n'a pas de ressources et risque de se faire mettre à la porte : *« Ça fait 3 jours que je suis chez quelqu'un rencontré dans la rue à qui j'avais expliqué mon problème. Il m'a dit que je pouvais rester une semaine maximum. Au début il avait parlé de donner 250 euros par mois si je voulais rester, mais après on n'a pas reparlé de ça. C'est hier qu'il a voulu reparler d'argent, il disait que le frigo est vide et que si je pouvais me débrouiller pour apporter quelque chose ça peut être bien... Il n'a pas trainé, il a jeté quelque chose pour voir si je mords... mais je ne sais pas où avoir de l'argent, il connaît ma situation... »*.

Les personnes qui n'ont pas ou peu de ressources financières sont parfois sollicitées pour des rétributions en nature, telles que le ménage, les courses, des petits travaux, ou encore la garde d'enfants. C'est le cas de Murielle, 40 ans : *« Moi je dors dans le salon et je m'occupe des enfants après l'école quand elle est encore au travail. »* Une fois encore, ces contreparties ne garantissent pas un hébergement sur le long terme et maintiennent les personnes dans une situation très fragile. Awa, 32 ans, fait part de son angoisse : *« Je partage un salon avec 2 autres personnes. Je m'occupe des enfants et du ménage pour pouvoir rester mais je crains de me faire expulser. On me dit souvent de partir. Je ne peux pas rester la journée, et une fois j'ai même dû dormir dehors car j'étais rentrée trop tard et la porte est restée fermée »*.

Ces situations toujours provisoires maintiennent les personnes dans une incertitude et une précarité totales. Il faut chaque fois *« trouver une nouvelle solution »* et la perspective d'un retour à la rue à n'importe quel moment engendre une angoisse et un stress importants.

LA VIE CHEZ DES TIERS OU EN SQUAT OU COMMENT VIVRE DANS LA PROMISCUITÉ ET L'INSALUBRITÉ ?

Parmi les personnes hébergées chez des tiers, moins d'un tiers dispose d'une chambre [celle-ci est bien souvent partagée avec d'autres personnes], 2/3 dorment dans une autre pièce [couloir, salon, cuisine, ...]. Les personnes interrogées ont déclaré être en moyenne 4 dans la même pièce de couchage et pour près d'un quart de l'échantillon le lieu de couchage est mixte. Ces personnes sont ainsi confrontées à une promiscuité et une sur occupation importante¹⁵.

Lamine, 31 ans, raconte : *« Je dors dans le couloir car je ne peux pas payer. Il y a beaucoup de passage, de bruit et c'est souvent sale. Comme je viens d'arriver et que je ne connais personne, un habitant du foyer m'aide un peu. Parfois je peux aller dormir par terre dans sa chambre, et je peux y laisser mes affaires la journée »*. Kamel, 27 ans, dort ainsi chez une connaissance : *« Nous sommes 3 dans une chambre. C'est un endroit où je ne peux pas aller librement, et où je ne me sens pas en sécurité car il y a beaucoup de personnes de passage. Je dors sur le sol et l'hygiène est mauvaise ... »*.

Parmi les personnes vivant en squat, seules 42 % dorment sur un matelas et près de 30 % n'ont ni couverture ni duvet [tableau 5]. **Plus d'un tiers des personnes ne peuvent pas laisser leurs affaires sur leur lieu de vie.** Éric, 41 ans, habite dans un squat avec environ 35 personnes : *« On dort à 15 dans le salon d'une maison, à 3 sur le même matelas. Y'a pas de sécurité là-bas, ce n'est pas un endroit où il faut habiter. »* Seydou, 21 ans : *« Moi je dors dans un squat avec 50 personnes, que des africains. On s'est organisé, il y a des règles, alors pas de problème de sécurité. C'est une sorte de grand dortoir avec que des hommes seuls mais on va bientôt être expulsés »*. Emmanuel, 49 ans, a lui rejoint un squat à Aubervilliers : *« Il doit y avoir 60 ou 80 personnes de différentes nationalités. Certains sont là-bas depuis plus d'un an... J'ai mal au dos car je ne dors pas bien. On est 6 collés sur un petit matelas. »*

Enfin, **64% des personnes vivant en squat et 30% des personnes hébergées chez un tiers ont déclaré leur lieu de vie insalubre**¹⁶. Les conditions de vie en squat sont particulièrement déplorables : 60% des personnes ne disposent pas de chauffage, 39 % n'ont pas l'eau courante, 30% n'ont pas de WC sur le lieu de vie et 23 % n'ont pas l'électricité.

Pour les personnes vivant chez un tiers, les conditions de vie sont un peu meilleures dans la mesure où les lieux de vie disposent quasiment tous de l'électricité et de l'eau courante, toutefois, force est de constater que 29 % n'avaient pas de chauffage.

Oumar, 35 ans, qui a connu au moins 7 squats depuis qu'il est en France témoigne : *« C'est à chaque fois la même chose... Là-bas, c'est dormir seulement, il n'y a rien, ni chauffage, ni eau. »* Sylvie, 28 ans, fait part de son désespoir : *« Y'a pas l'eau, pas le courant, on dort par terre sans couverture. C'est quand on sort de la maison, qu'on amène l'eau. Tu veux quitter là-bas mais quand t'as pas de parents ici, t'es obligé de rester là-bas, on n'a pas d'endroit où aller »*. Mathurin, 35 ans, dort sur des cartons, dans un squat, dans une pièce sans fenêtres avec 7 autres personnes. Il complète : *« On dort dans de mauvaises conditions, on est exposé à des maladies, il n'y a pas d'eau potable, pas de chauffage... Il y a des gens qui se négligent, qui n'ont pas des conditions d'hygiène appropriée, ils ne vont pas dans les douches publiques. Les nuits sont longues, il fait trop froid. Je dors 10 minutes, parfois plus. Parfois on brûle des cartons dans des tonneaux pour avoir un peu de chaleur mais les voisins crient »*.

Éric, 41 ans, habite dans un squat avec environ 35 personnes *« Il y a l'humidité, la moisissure, les rats, les cafards... Il n'y a pas le chauffage, pas le gaz ou l'eau chaude, alors on va se doucher dans un foyer. Après c'est une question de chance pour voir s'il y a de l'eau chaude ou pas. Ce matin par exemple, il n'y en avait pas. J'ai pu faire une brève toilette mais je n'ai pas pu me doucher »*. Enfin, Emmanuel, 49 ans : *« La nuit on se gratte, il y a des punaises, des souris, c'est humide, ça ne sent pas bon... c'est difficile de dormir »*. Joël, 27 ans, connaît également ce squat. Il renchérit : *« Là-bas, il n'y a rien, pas de chauffage, pas d'eau... Pour les toilettes, on s'arrange avec des bidons d'eau... Si tu vois le coin, tu vois qu'il n'est pas en sécurité, mais on n'a pas de choix... Apparemment, on va bientôt être expulsés »*.

15 - Le critère de sur occupation lourde est établi sur la base de moins de 9 m² par personne (décret du 30 janvier 2002 pris en application de la loi SRU).

16 - Un logement vacant ou occupé, est insalubre lorsqu'un ou plusieurs éléments altère(nt), aggrave(nt) ou constitue(nt) un risque pour la santé physique, mentale et sociale de ses occupants ou de leurs voisins. Il s'agit

notamment de sa configuration (habitabilité médiocre), son état (absence ou insuffisance d'entretien) ; sa nature (locaux destinés à d'autres usages tels que les caves, sous-sols, combles, pièces dépourvues d'ouvertures sur l'extérieur...) ; ses équipements (déficients ou absents) ; ses conditions d'occupation (mauvais usage ou sur-occupation).

TABLEAU 5 : CONDITIONS DE LOGEMENT DES PERSONNES INTERROGÉES.

	Chez un tiers (n=66)	En squat/bidonville (n=28)	Par le 115 (n=21)	TOTAL*
Logement insalubre [Oui]	30,4 %	64,0 %	64,7 %	44,9 %
Expositions à des nuisances	18,0 %	48,1 %	33,3 %	28,3 %
Peut se laver [Oui]	89,1 %	55,6 %	94,7 %	81,8 %
Peut entreposer ses affaires [Oui]	69,8 %	63,0 %	73,7 %	68,8 %
Peut préparer des repas [Oui]	54,0 %	48,1 %	27,8 %	48,1 %
Chauffage [Oui]	70,3 %	42,3 %		62,2 %
Eau courante [Oui]	96,9 %	61,5 %		86,8 %
Electricité [Oui]	95,3 %	76,9 %		90,0 %
WC [Oui]	93,8 %	69,2 %		86,7 %

*Les totaux sont réalisés sur l'échantillon des personnes concernées par la question.
Source : Médecins du Monde, Enquête Hébergement d'urgence Île-de-France, mars 2016.

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ ET EXPOSITIONS AUX VIOLENCES

Seules 49,4 % des personnes vivant en squat ou chez un tiers, disposent d'une totale liberté d'accès au lieu de vie qu'ils occupent. Cette dernière contrainte oblige bien souvent les personnes à rester dehors la journée : *« je n'ai pas les clés de l'appartement. Du coup, je dois attendre le soir que mon ami revienne pour être au chaud »* raconte Thomas, 27 ans. Lamine, 33 ans, vit la même situation dans un foyer : *« comme je ne peux pas payer, je dors généralement dans la cuisine, et dès que quelqu'un retourne au pays quelques temps, je peux prendre son lit. Le matin je dois quitter après le café, et je reviens vers 19h le soir. C'est là que je sais s'il y a de la place dans une chambre ou pas »*.

Cette situation expose souvent les personnes au risque de devoir dormir dehors. Bernard, 34 ans, qui dort dans le salon d'un ami a vécu cette situation : *« Il vit en famille et comme je ne suis pas chez moi, je ne me sens pas vraiment tranquille. Je n'ai pas les clés de l'appartement alors si je rentre un peu tard et que la porte est fermée, je reste dehors. C'est arrivé plusieurs fois, comme je ne veux pas le réveiller, j'ai préféré dormir dehors »*.

Le sentiment d'insécurité et l'exposition à des violences sont également fréquents parmi les personnes en difficultés de logement (Tableau 6). **Pour les personnes hébergées chez un tiers ou en squat** si le fait d'être à l'abri, surtout en période hivernale, constitue un soulagement important pour la majorité - *« je suis en sécurité car j'ai un toit »* - ils sont tout de même **41% à faire part d'un sentiment d'insécurité**.

Près de 16 % des personnes vivant en squat ou chez un tiers, ont également déclaré avoir été exposés à des violences, essentiellement des insultes ou des brimades. Irène, 43 ans, hébergée chez des tiers raconte qu'on lui *« crie dessus »* fréquemment pour la faire partir : *« C'est souvent ce qui se passe quand je suis chez les gens, quand ils en ont marre que je sois là... même si je fais le ménage et j'aide un peu le foyer »*. Fatou, 20 ans, a, elle, pu échapper à une agression sexuelle alors qu'elle était hébergée chez un homme : *« Il a voulu me harceler alors je ne suis plus*

retournée là-bas. Ce soir-là, j'ai passé la nuit dans un couloir de l'immeuble. ». Pierrette 35 ans, n'a pas eu cette chance. Elle a été à plusieurs reprises exposée à cette menace et n'a pas toujours réussi à repousser les tentatives de ses agresseurs. Deux femmes ont fait part de cas de rapports sexuels non consentis et trois autres de propositions de prostitution. Ces chiffres sont probablement minorés dans la mesure où il n'est pas facile pour les personnes rencontrées de s'exprimer sur ce sujet.

Parmi les personnes mises à l'abri par le 115, seules 52,9 % se déclarent en sécurité lors de ces prises en charge, 22,2 % ont été exposés à des violences, principalement des insultes. Pour les personnes dormant à l'hôtel ce sentiment d'insécurité provient parfois de pressions de la part des hôteliers. C'est arrivé à Alice 32 ans logée dans une chambre malpropre dont le lavabo est bouché : *« La dame de l'hôtel m'a dit de ne pas dire que le robinet ne marche plus sinon elle va me mettre dehors ! »*. Bintou, 32 ans, s'est également faite insultée lorsqu'elle a évoqué ses difficultés pour préparer le repas de ses enfants. *« On m'a dit que je n'avais qu'à acheter un micro-onde, que comme je pouvais m'acheter un gloss je pouvais bien m'acheter un micro-onde... »*

Ces brimades peuvent entraîner un renoncement à faire part des difficultés rencontrées. Lydie, 22 ans, hébergée avec son enfant a ainsi décidé de ne plus signaler les problèmes qu'elle rencontre dans les hôtels auprès du 115 par crainte de la réaction des écoutants : *« Je ne leur ai pas dit parce que j'avais peur qu'on me dise que je me plains alors qu'il y a d'autres gens dehors. On me l'a déjà dit... Donc pour éviter qu'on me redise ça, je supporte. Dans l'hôtel où j'étais avant c'était très humide. Ça ne sentait pas bon, même très mauvais. J'ai appelé le 115 pour dire que c'était humide et tout et ils m'ont dit qu'ils avaient 3 familles dehors et que c'est moi qui me plains ! Depuis ce jour je n'ai plus rien dit, j'avais peur de me retrouver dehors avec mon enfant. »*

Au sein des foyers, les nuisances sont davantage liées *« à la proximité et au comportement des gens »*. René, 31 ans, camerounais raconte : *« il y a beaucoup de monde et on ne peut pas dire que c'est propre... Il y a des agents de sécurité car certains font du bruit avec leur téléphone, ronflent, prennent de l'alcool... il faut faire attention, moi quand j'enlève mes chaussures, je les mets comme oreillers pour ne pas me faire voler... »*

La présence d'agents de sécurité rassure mais n'empêche pas toujours les débordements. Kouassi, 36 ans, s'est ainsi déjà fait frapper : « *il y a beaucoup de nuisances car on dort avec des fous... Il y en a un qui m'a frappé une fois...* »

La vulnérabilité est, bien sûr, amplifiée pour les personnes qui sont à la rue. **Ainsi 86 % des personnes à la rue au moment de l'enquête ont déclaré un sentiment d'insécurité et 48 % ont déclaré avoir été exposé à des violences.** Florent, 31 ans, qui a dormi 6 mois à la rue explique : « *A la rue, je me couchais là où le sommeil me prenait, le plus souvent dans le métro. Parfois, je me promenais pour garder les yeux ouverts car j'avais peur d'être agressé ou que la police me contrôle. J'étais en train de flipper...* ». Riyad, 19 ans, a ainsi été agressé un soir par un homme quand il était dehors : « *Il m'a déboîté l'épaule et j'ai dû être opéré au Kremlin-Bicêtre. A la fin de l'hospitalisation, il n'y avait pas de solution, alors je me suis de nouveau retrouvé à la rue...* ». Ils sont aussi nombreux, comme Cédric, 34 ans, à s'être fait voler leurs affaires : « *Il y a eu une petite bousculade et je me suis fait voler mon sac avec toutes mes affaires, je me suis fait dépouiller... Vraiment, là je suis déboussolé...* ». Sagar, 30

ans a connu le même sort. Il dort dans un jardin avec 3 amis : « *On n'est vraiment pas en sécurité : je me suis déjà fait voler toutes mes affaires (passeport, couvertures, habits, ...), la police nous a fait partir, parfois on se fait provoquer ou des gens nous poussent avec les pieds quand on dort pour nous faire partir* ». Son ami Deepak, 26 ans, partage cette peur : « *Il y a une semaine, des gens de la Mairie ont enlevé nos matelas et détruit les abris que nous avons fabriqués... On reste quand même sur place et le soir on fait un feu de camp pour se réchauffer. On a toujours peur de se faire agresser car il y a parfois des voyous qui traînent... C'est arrivé plusieurs fois... Je n'aurai jamais imaginé dormir dehors, et que ce serait aussi difficile la vie ici* ». Moussa, 45 ans, dort dans le métro depuis 2 mois. Il regrette lui aussi le manque de soutien pour « ceux qui n'ont rien » : « *Je me fais insulter, parfois même on vient me taper pendant la nuit. L'État français n'a pas pensé à ceux qui n'ont rien. La France, c'est un pays du social, c'est pour ça qu'on est là. Les SDF ici n'ont pas un lieu sûr, on ne pense pas à nous. Si tu es devant tu dois penser à celui qui est derrière toi, car un jour, il te dépassera peut-être. Je prie qu'on puisse nous aider, mon rêve, c'est d'avoir un bon boulot et un endroit pour dormir.* ».

TABLEAU 6 : INSÉCURITÉ ET EXPOSITION À DES VIOLENCES SELON LE LOGEMENT.

	Chez un tiers (n=66)	En squat/bidonville (n=28)	Par le 115 (n=21)	A la rue (n=71)	TOTAL*
Entrées et sorties libres [Oui]	43,5	64,0			49,4
Sentiment d'insécurité [Oui]	36,2	52,0	47,1	86,2	59,4
Expositions à des violences [Oui]	11,5	25,9	22,2	48,4	28,6

*Les totaux sont réalisés sur l'échantillon des personnes concernées par la question.
Source : Médecins du Monde, Enquête Hébergement d'urgence Île-de-France, mars 2016.

LE MAL LOGEMENT : QUELLES CONSÉQUENCES SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DES PERSONNES ?

Il est reconnu que le mal logement a des effets délétères sur la santé. Les effets les plus connus sont ceux relatifs à l'état du logement : le saturnisme lié à la présence de plomb, les pathologies respiratoires et les infections dermatologiques dues aux problèmes de ventilation des chauffages ou d'insalubrité ou encore les accidents domestiques provoqués par la vétusté des installations. Par ailleurs, la sur occupation des logements est un phénomène très répandu chez les populations en situation de précarité, comme on a pu déjà l'évoquer. Le bruit et la promiscuité affectent la vie des personnes qui subissent ces conditions, perturbent la qualité de leur sommeil et a un impact indéniable sur leur état de fatigue et les pathologies associées (maux de tête, nervosité, troubles de l'appétit...). Djibril, 17 ans raconte : *« À mon arrivée, il y a un peu plus d'un an, j'ai trouvé un foyer où je suis resté depuis. Je dors dans la cuisine mais c'est infesté de cafards qui me piquent la nuit. Des fois des gens me marchent dessus car ils ne veulent pas que je reste dans la cuisine... »*. Maria, 40 ans, se plaint ainsi d'être tombée malade en raison de l'état de la petite location qu'elle partage avec sa famille : *« Avec la moisissure, on est tombés malades, c'est pour ça qu'on est venu voir Médecins du Monde. Il y a aussi des bestioles qui nous grattent. »*. Même discours pour Ange, 34 ans : *« Une connaissance ivoirienne m'héberge dans sa chambre dans un foyer. Je dors sur le sol, et j'ai contracté une maladie à cause des conditions d'hygiène dans le foyer, sûrement pendant la douche »*.

Dans ces conditions, de nombreuses personnes tombent malades. *« Dans la rue, avec le froid, ce n'est pas évident. Ne pas avoir d'abri c'est mauvais pour nous »* résume Hermann 45 ans. Ils sont nombreux à ressentir *« des douleurs un peu partout depuis l'arrivée de la fraîcheur »*. Comme le raconte Koné 36 ans, dont la demande d'asile est en cours : *« Depuis que je suis ici, je dors un peu partout, je n'ai pas un endroit fixe, « situation oblige ». Pour ne pas me faire remarquer, je reste une nuit seulement et je change, selon les rendez-vous que j'ai le lendemain. [...] Cette nuit, j'ai*

dormi à Front Populaire pour pouvoir être le premier sur la liste de Médecins du Monde, j'étais là avant 6 heures... J'ai des problèmes de respiration et de stress à cause de ma situation... »

Ces conditions de vies, et en particulier les conditions de vie « dans la rue », peuvent entraîner également de fortes souffrances psychiques et/ou renforcer des troubles mentaux préexistants comme en témoigne l'enquête Samenta¹⁷ menée en Île-de-France auprès des personnes sans logement. Selon cette étude, un tiers des personnes sans logement souffre de troubles psychiatriques sévères et un cinquième au moins d'une addiction, ces niveaux étant bien plus élevés qu'en population générale. Dans notre étude, 55% des personnes ont déclaré un état de santé psychique « mauvais à très mauvais ».

Ces conditions de vie constituent un risque d'aggravation important pour les personnes présentant déjà une fragilité. Rappelons que 54,5 % des personnes interrogées jugent leur état de santé global « mauvais à très mauvais » et 14 % ont déclaré une maladie chronique. Toussaint, 29 ans, est venu pour faire une demande d'asile. Il s'inquiète : *« J'ai un problème cardiaque et la tuberculose. Comme je suis malade, j'ai besoin d'un endroit pour me poser, mais depuis un mois que je suis ici, je ne sais pas comment faire. »*

C'est également un grand facteur de fragilité et de stress pour les femmes enceintes : Kelly, 28 ans, est enceinte et a des douleurs au ventre. Elle habite chez sa sœur mais les conditions de vie ne sont pas bonnes : *« Pour l'instant, je dors sur le canapé, dans le salon de ma sœur, mais je sais que je ne pourrai pas rester très longtemps. La maison est petite et nous sommes 5 à vivre dedans. Je ne suis pas trop bien là-bas, je n'ai pas les clés et les enfants font beaucoup de bruit... »*. Pour Rosy, 26 ans, elle aussi la situation est encore plus problématique. : *« Je suis hébergée chez une amie, mais c'est vraiment compliqué parce que là, avec le bébé qui arrive c'est autre chose. Je ne connais pas encore sa réaction... Et si elle me met dehors, comment je fais ? »*

Sonia, 20 ans, dort aujourd'hui à la rue. Elle était hébergée chez une cousine de sa mère depuis son arrivée en France il y a un peu plus de 2 ans lorsqu'elle est tombée enceinte. Elle ne l'a su qu'au bout de 6 mois... *« Ma cousine m'a dit qu'elle ne voulait pas m'héberger avec un enfant, alors comme je ne voulais pas avorter,*

17 - Laporte A., et al., Samenta, la santé mentale des personnes sans logement personnel d'Île-de-France, Rapport final, Observatoire du Samu Social, Inserm, 2010.

elle m'a mise à la rue. Ça fait maintenant un mois que je dors dehors, le plus souvent dans des ruelles ou des escaliers d'immeubles. Comme j'ai des douleurs importantes, une amie infirmière m'a accompagné ici.»

La prise en compte des problèmes de santé, lorsqu'on est confronté à des situations quotidiennes extrêmes telles que trouver à manger ou un endroit pour dormir, ne constitue pas forcément une préoccupation prioritaire pour ces populations.

Enfin, près de la moitié des personnes vivant en squat ou chez un tiers ne peut pas préparer de repas sur le lieu de vie. La mise à disposition d'une cuisine et/ou d'équipements nécessaires à l'élaboration des repas conditionne également les pratiques alimentaires de personnes comme nous avons pu le documenter dans une étude menée dans 7 Casos en 2014¹⁸. Pour les personnes à la rue ou en hébergement précaire, les possibilités de cuisiner sont restreintes et constituent un frein à la consommation d'un certain nombre d'aliments. d'un enfant né hors-mariage.

¹⁸ - Médecins du Monde, L'alimentation des personnes en situation de grande précarité en France. Quel impact sur leur état de santé ?, Rapport d'enquête, juin 2014.

CONCLUSION

L'ignorance des dispositifs d'hébergement d'urgence, le non-recours et le découragement face aux difficultés d'accès conduisent ces personnes en situation de fragilité à rechercher des solutions alternatives très instables qui les précarisent encore plus. **Ces conditions de vie impliquent une logique de survie et d'errance permanente qui met en danger leur santé, les expose à différentes formes de violences et ne leur permet ni de se projeter ni d'envisager une possibilité d'insertion.**

Plus de la moitié des personnes interrogées n'ont jamais fait appel au 115. Ces chiffres révèlent ainsi que les besoins en hébergement, déjà limités, restent fortement sous-estimés.

Cette étude met ainsi la lumière sur un public « invisible », et sur des situations liées à la méconnaissance des droits, à leur renoncement, et à leur violation.

L'association Médecins du Monde, membre du Collectif des associations unies, fait siennes ses recommandations :

- Les droits au logement et à l'accueil inconditionnel quelle que soit la situation administrative des personnes doivent être respectés en mobilisant les préfets, collectivités territoriales, bailleurs et associations pour trouver des alternatives sur les territoires ;
- Pour répondre aux situations d'urgence, il est nécessaire d'offrir toute l'année un parc d'hébergement respectueux de l'accueil inconditionnel et de la dignité des personnes, proposant un accompagnement à toute personne en situation de détresse ;
- Il faut renforcer les moyens des 115 pour assurer un réel accueil inconditionnel des personnes en précarité.

Et rappelle les 3 engagements fermes et immédiats que le CAU demande à Madame la ministre du Logement et de l'habitat durable le 30 mars 2016, à la veille de la fin de la trêve hivernale :

- Personne ne doit être contraint de vivre à la rue,
- Personne ne doit être remis à la rue sans solution de logement ou d'hébergement pérenne à la fin de l'hiver,
- Personne ne doit être expulsé de son logement, d'un terrain ou d'un squat sans solution alternative et durable.



**SOIGNE
AUSSI
L'INJUSTICE**